

Le Syndicat & Les salaires



Comment sont établis les salaires ?

Malheureusement, les salaires au BIT ne sont pas établis dans le cadre d'un processus de négociation collective. Les salaires du personnel du BIT dans le monde et dans l'ensemble du système commun des Nations Unies sont déterminés par un organe appelé Commission de la fonction publique internationale (CFPI), qui est censé être un organe technique indépendant.

Tous les membres du personnel des Nations Unies reçoivent un salaire, en fonction du grade et de l'échelon auquel ils sont affectés. Pour le personnel des catégories professionnelles et supérieures, le salaire doit être établi conformément au principe Noblemaire, qui remonte à l'époque de la Société des Nations et que les Nations Unies ont conservé. Il comprend deux règles: 1) pour maintenir une fonction publique internationale unifiée, ses employés recevront le même salaire pour un travail de valeur égale, quelle que soit leur nationalité ou le niveau des salaires dans leur propre pays; et 2) lors du recrutement du personnel, les organisations internationales offriront un salaire attractif permettant de garder les ressortissants des pays où les salaires sont les plus élevés¹.

Les salaires du personnel des Nations Unies recruté localement dans les différents lieux d'affectation sont basés sur le principe de Flemming, qui exige que les fonctionnaires internationaux locaux soient payés conformément aux meilleures conditions locales en vigueur pour des emplois similaires.



Pourquoi le syndicat s'en préoccupe-t-il ?

Les salaires sont l'un des termes et conditions d'emploi les plus importants pour tout travailleur. Les Nations Unies ont réduit l'ensemble des prestations pour le personnel de catégorie P en 2017 (nouveau barème unifié des salaires, allocation pour enfant, allocation pour frais d'études, voyages, mesures compensatoires pour les lieux d'affectation difficiles, etc.).

Dans de nombreux lieux d'affectation à travers le monde, un grand nombre d'employés nationaux (NO) et de G ont vu leur salaire réduit à la suite d'enquêtes salariales non transparentes. En plus de ces réductions salariales et de diverses prestations, les résultats de ces enquêtes ont été de plus en plus controversés dans le monde entier.

1 TAOIT, Jugement n°831, considérant 1.



Au cours des dernières années, de nombreux collègues recrutés localement au sein des Nations Unies ont protesté contre l'introduction de plusieurs échelles salariales. A Bangkok, par exemple en 2012, nos collègues ont porté plainte auprès du TAOIT, recours qu'ils ont remporté. Le personnel de la catégorie professionnelle de Genève, depuis l'année dernière, se bat également pour son salaire. Mais beaucoup d'autres lieux d'affectation dans le monde ont des problèmes salariaux dus au manque de transparence et d'équité des méthodologies utilisées par la CFPI.

Des décisions arbitraires sur les salaires à Bangkok, Tokyo, Santiago, Genève et dans d'autres lieux d'affectations ont entraîné la perte de confiance du personnel des Nations Unies dans l'indépendance de la CFPI dans l'exercice de ses fonctions techniques depuis qu'elle a mis en œuvre le programme d'austérité instauré par certains des principaux donateurs du système des Nations unies.



Que fait le syndicat dans ce domaine ?

Le Syndicat se concentre sur le renforcement des alliances au niveau international et contribue à l'institution de la négociation collective à tous les niveaux du système des Nations Unies.

Nous encourageons les représentants du personnel à participer ou à créer des fédérations locales d'associations du personnel des Nations Unies (FUNSA) sur le terrain.

Le Syndicat soutient ses membres dans la présentation des recours juridiques contre les décisions viciées.

Le Syndicat travaillera avec d'autres syndicats et associations, sous la direction des Fédérations (CCISUA), pour demander aux agences des Nations Unies de geler toutes les décisions restantes de la CFPI depuis 2016 et d'insister sur la réforme de la CFPI en tant que partie intégrante de la réforme de l'ONU annoncée par le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres.

Nous travaillons avec l'Internationale des Services Publics (ISP) pour soutenir le personnel du monde entier dans ses actions contre les décisions de la CFPI, et avec l'ISP et ses alliés pour faire pression sur le Secrétaire Général des Nations Unies et l'Assemblée Générale du ONU pour insister sur une réforme fondamentale de la CFPI.